



CONSEIL NATIONAL DU SIDA

Vendredi 22 mars 2013, 16h-17h

Autotests de dépistage de l'infection à VIH

Atelier #2 : Quels canaux de distribution et quels outils d'accompagnement ?

Ministère des Affaires sociales et de la Santé | 14, Av Duquesne – 75007 Paris (Salle Laroque)

16h-17h Atelier #2 : Quels canaux de distribution et quels outils d'accompagnement ?

- Nicolas Charpentier

AIDES Arc-Alpin, WARNING.

- Jean-Pierre Couteron

Psychologue clinicien, Président de la Fédération Addiction, membre du CNS.

- Jérôme Martin

Act Up-Paris.

- Chantal Vernay-Vaisse

Coordinatrice des CDAG-CIDDIST Bouches-du-Rhône.

Modérateur : Michel Celse, Conseiller-expert auprès du CNS.

Trois axes de discussion

- Les modes de distribution
- Les outils d'accompagnement
- Les acteurs impliqués dans la promotion et la mise à disposition des autotests

Les modes de distribution

Quels modes de distribution prévoir pour permettre un accès aux autotests adapté aux besoins et contraintes, y compris financières, des personnes ?

- En population générale
- En direction des populations fortement exposées : une mise à disposition par différents opérateurs du dépistage gratuit ?

Les outils d'accompagnement

Quels enjeux pour l'accompagnement des autotests ?

- L'offre de dépistage conventionnel et ses carences
- Autotests : quels points de vigilances particuliers et quel cahier des charges pour concevoir des formes d'accompagnement adaptées à l'usage autonome ?

Quels outils et services mettre en œuvre pour assurer un accompagnement performant ?

- La documentation livrée avec le kit : quel contenu ?
- L'assistance à distance : nature et complémentarité des services

Les acteurs impliqués dans la promotion et la mise à disposition des autotests

Comment promouvoir les autotests en favorisant de bonnes conditions d'usage ? Quels acteurs mobiliser ?

- Quelles stratégies de communication ?
 - Rôle des fabricants et des campagnes institutionnelles
- Comment impliquer les acteurs associatifs et institutionnels aux différentes étapes ?
 - La promotion et/ou la mise à disposition des autotests
 - La conception des outils
 - Les services d'accompagnement
 - Le rôle des acteurs non spécialisés dans la lutte contre le VIH